

COMITE DE DIRECTION DU 26 JANVIER 2026

en VISIO CONFERENCE

Présidence : Maxime LE BIHAN

Membres : Aurélie BEAUVILLAIN, Norbert CHERAUD, Loïc CONAN, Nicolas GRELLEPOIX, Nolwenn JEHAN, Sophie MAUSOLE, Alexandre MENAGE, Hubert MOREL, Audrey PAUL, Ludovic SPREUX.

Assiste à la réunion Matthieu PREDERY (CTD PPF)

Membre excusé : Jean Baptiste ALLAIN, Sébastien ONNO, Louis-Georges BOULARD, Jean-Charles BRULE, Adeline HINAULT, Mohammed TERRAZ.

Membre non excusé : Jérôme MEHEUST.

Approbation du Procès-Verbal du Bureau du Comité de Direction du 14 novembre 2025 paru le 13 janvier 2026 et du Procès-Verbal du Comité de Direction du 9 décembre 2025 paru le 20 janvier 2026.

➤ Intervention du Président : Maxime LE BIHAN

Informations FFF – LFA

- Evoque la semaine de mobilisation contre les violences et les incivilités qui se tiendra du 23 au 29 mars prochain. Des supports de communication vont nous être adressés pour relayer cette campagne. Propose de réfléchir à des actions concrètes à mettre en place sur le département.
- Fait part de l'opération tablette accessible sur le corner.fr depuis ce jour. Chaque club pourra bénéficier d'une aide fédérale de 50€ par tablette, selon un barème défini en fonction du nombre d'équipes engagées (à partir de la catégorie U14) en compétition au 31 décembre 2025.

La Ligue de Bretagne de Football renforce le dispositif en apportant 20€ d'aide supplémentaire par tablette. En complément, le District de Football des Côtes d'Armor prend également en charge 20€ par tablette.

Les clubs Costarmoricains profitent donc d'un soutien financier global de 90€ par unité. Soit : 188,09€ – 50€ d'aide FFF – 20€ d'aide LBF – 20€ d'aide D22 = 98,09€ prix de revient de la tablette.

Les critères d'éligibilité :

- Clubs avec 1 à 5 équipes engagées : 1 tablette.
- Clubs avec 6 à 10 équipes engagées : 2 tablettes.
- Clubs avec 11 à 15 équipes engagées : 3 tablettes.
- Clubs avec 16 à 20 équipes engagées : 4 tablettes

DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR

3 Allée du Haut Champ - 22440 PLOUFRAGAN

02.96.76.10.10 - secretariat@foot22.fff.fr - foot22.fff.fr

Vie du District

- Evoque l'acquisition d'un véhicule supplémentaire. Avec l'arrivée du CTA et la présence des alternants, en plus de l'utilisation faite par les Conseillers Techniques, les salariés administratifs et les membres élus, il est rendu nécessaire l'achat d'un nouveau véhicule. Suite à un devis, un plan de financement est présenté en accord avec le Trésorier du District :

Dépenses - Description	Montant	Recettes – Description	Montant
Achat du Véhicule Type Polo	22 506.16€	Subvention FAFA Auto-Financement	11 250,00 € 11 256.16€
TOTAL (TTC)	22 506.16€	TOTAL (TTC)	22 506.16€

L'amortissement se réalisera sur cinq années.

Le Comité de Direction autorise le Président du District à faire toutes les démarches nécessaires pour l'acquisition de ce véhicule et solliciter auprès de la LFA une subvention au titre du FAFA Instances.

- Dévoile les détails d'un probable futur partenariat avec des enseignes spécialisées dans les cuisines.
- Les travaux au rez-de-chaussée sont en cours : plafonds, peintures, éclairages et menuiseries.
- Fait un point sur les Finales de Coupes Départementales du Printemps prochain :

Finales Samedi 16 mai SAINT-BRIEUC Stade Fred-Aubert	Finales Dimanche 17 mai SAINT-BRIEUC Stade Fred-Aubert	Finales Dimanche 7 juin BROONS
12h Jeunes U14 G	11h Jeunes U15 F	11h Jeunes U15 G
14h Jeunes U16 G	13h Jeunes U18 G	13h Jeunes U17 G
16h Jeunes U18 F	15h Féminines Séniors	15h Challenge District
18h Coupe CD Hommes	17h15 Coupe D3 / D4	17h15 Coupe A. LEMEE

- Demande au Comité de Direction de valider la proposition de la CDA de remettre à disposition de son club, Monsieur R. COADELEN du fait d'absences répétées lors de ses désignations en tant qu'arbitre officiel. Le Comité de Direction va dans le sens demandé par le CDA.

- Rappelle que les réunions inter-secteurs vont commencer mi-mars. 4 dates au programme :
Jeudi 19/03/2026 à Pontrieux
Lundi 23/03/2026 à Plélan-le-Petit
Mercredi 25/03/2026 à St Nicolas du Pelem
Mercredi 01/04/2026 au District de Football des Côtes d'Armor.

Les propositions de contenu sont à adresser au Secrétaire Général pour le 20 février afin de préparer le support des réunions.

➤ Intervention du Secrétaire Général : Norbert CHERAUD

- Les licenciés : 29804.

Le Comité de Direction rappelle que tous les pratiquants doivent être licenciés, même chez les plus jeunes. Les salariés ont fait une étude mettant en évidence l'absence de licences dans certaines écoles de foot. Les clubs concernés sont et seront contactés.

➤ Intervention du Trésorier : Nicolas GRELLEPOIX

- Adresse ses remerciements à la LFA pour le versement de la subvention au titre du FAFA pour la transformation de l'hébergement du District.
- Un point détaillé sera effectué lors du prochain Codir en présentiel du 04 mars 2026.

➤ Intervention du CTD PPF : Matthieu PREDERY

- Formations :

- Les formations CFI décentralisées sont très bien suivies.
- 1 CFI dédié aux éducatrices féminines au District.
- Lancement des DF pour la saison prochaine : fonctionnement à mettre en place.

- Détections :

- 196 U13 observés. Prochaine étape : concours Départemental le 11 février.
- U12 : 4 dates entre février et mai 2026.

- Sections Sportives Scolaires :

- Projet d'une ouverture de section à Hillion.
- Projet de maillots de couleurs différentes pour chaque section à la rentrée prochaine.

- Centre de perfectionnement GDB :

- Ouverture à Loudéac et Dinan.
- De nombreux participants sur les 2 autres sites sur J1 et J2.

➤ **Interventions :**

- Jean Baptiste ALLAIN représenté par Maxime LE BIHAN
 - Demande la validation des sites retenus pour l'organisation des événements gérés par le District.

04/04/2026 : Finale Départementale U13 Pitch à Ploufragan (club support : Saint-Hervé Ploufragan).

30/05/2026 : Finale Départementale U11 à Paimpol (club support : Stade Paimpolais)

06/06/2026 : Journée Nationale des Débutants U6/U7 sur 3 sites : US Prat, St Julien AS, Landéhen JS.

13/06/2026 : Journée Départementale des U8-U9 à Plaintel (club support : Plaintel Sports).

- FAL : les calendriers Foot éducatif U7 et U9 sont désormais accessibles sur le site du District sur l'onglet Football Animation et Loisir.

- Aurélie BEAUVILLAIN : (*Commission Pratique Féminine*)

- Fait part du problème posé par l'équipe du club de Perros-Louannec engagée en championnat senior D2 Féminines par rapport au nombre de joueuses U17 et U16 non respecté sur les feuilles de matchs

(*Foot en Milieu Scolaire*)

- Evoque la rencontre avec la Directrice Départementale UGSEL le 10 février prochain.

- Loïc CONAN : (*Commission Départementale de l'Arbitrage*)

Lors des Finales Départementales, il n'y aura désormais plus de dotation de textile. Un défraiement sera attribué comme une rencontre traditionnelle.

Sur ces finales, le Comité de Direction confirme le principe de remboursement des frais d'arbitrage mentionné sur le guide de l'arbitrage édité par la CDA, à savoir un forfait et un défraiement des kilomètres parcourus (dans la limite d'un nombre de kilomètres).

- Informe que le référent Futsal de la CDA sera Gaëtan BASLE à compter du 3 février 2026.

- Nolwenn JEHAN : (*Commission Aide et Vie des clubs*)

- Une formation « Club employeur » est prévue le 16 février,

- Une formation « Délégué de terrain » est prévue le 16 mars,

- Une formation « Gestion des conflits » est prévue le 13 avril,

- Des formations PSC1 sont prévues dans les clubs suivants : Caulnes, Lanvollon/Goudelin, Plouagat/Châtelaudren.

- Sophie MAUSOLE :

- Revient sur l'organisation des Assises contre la violence dans le Football Costarmoricain, un bilan sera envoyé aux partenaires pour le lancement d'un plan d'actions coconstruit dont la colonne vertébrale serait :

Les 3 axes de travail :

- Sensibilisation des parents et des jeunes

- Formation et accompagnement des dirigeants

- Interventions et soutien aux clubs

Mise en place d'un dispositif progressif :

- Rappel officiel de l'obligation du délégué

- Formation du rôle du délégué

- Sanctions si récidive d'absence de délégué

- Hubert MOREL : (*Commission Sportive*)

- Demande l'actualisation d'un point de règlement sur les Coupes Départementales à partir des 8èmes de finale de différentes épreuves.

Modification des articles 2 & 3 des Règlements des Coupes Départementales Séniors

1 - Possibilité pour les équipes qualifiées en Coupe de Bretagne de participer au tirage au sort des 8èmes de finale d'une Coupe départementale.

Le Comité de Direction, considérant que :

- le Centre de Gestion des Coupes Départementales (District 22) et celui de la Coupe Région Bretagne (Ligue de Bretagne de Football) sont différents,
- le calendrier de la phase finale de la Coupe Région Bretagne et celui des Coupes Départementales Séniors du District 22 ne coïncident pas forcément,

Décide :

- de donner la possibilité, à chaque équipe de R2 et des niveaux inférieurs, encore qualifiée en Coupe Région Bretagne au moment du tirage au sort des 8èmes de finale des Coupes Départementales Séniors, de se présenter, pour le tirage au sort, dans une seule Coupe Départementale où cette équipe est engagée.

2/ Possibilité de choix de la Coupe Départementale

Le Comité de Direction introduit la notion de choix, quant à la compétition dans laquelle une équipe, qualifiée ou engagée dans deux ou plus de deux Coupes Départementales au moment du tirage au sort des 8èmes de finale, souhaite poursuivre la compétition.

Toutes les modifications sont à retrouver dans les Règlements des Coupes Départementales sur le site du District 22.

- Norbert CHERAUD : (*Commission Engagement*)

- Précise qu'il y a peu de réaction des clubs à la suite des courriers de la commission. Une relance téléphonique sera à prévoir.

(Commission des terrains et des infrastructures sportives)

- Evoque la demande de classement de la salle Corvaisier à Pabu en Futsal 2 afin de pourvoir accueillir une rencontre de 16èmes de Coupe Nationale Futsal du club de St Brandan/Quintin FC le samedi 14 février 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.

Le Président du District
Maxime LE BIHAN

Le Secrétaire Général
Norbert CHERAUD

DISTRICT DE FOOTBALL DES CÔTES D'ARMOR

3 Allée du Haut Champ - 22440 PLOUFRAGAN

02.96.76.10.10 - secretariat@foot22.fff.fr - foot22.fff.fr